

7.1.2.4 – Compte administratif – Délibéré avec compte

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

21 juin 2022

***L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures***, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme de Metz, Adjointe au Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot, M. Greuin, Adjointes

Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, M. Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Roger, de Crémiers, M. Colpin, Mmes Pédro et Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Damon	à	M. Pouget
Mme Bourdin	à	Mme Devernois
M. Pereira Dos Santos	à	Mme Chambon
Mme Chevallier	à	M. Crozat
Mme Terrasse	à	Mme Agogué
Mme Riby	à	Mme Roger

Etaient absents : M. Fromentin et M. Franchina

Etait absent excusé : M. Cammal

Secrétaire de séance : Mme Chambon

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	24
Votants	30

**Délibération n° 2022/53**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe de l'eau de la Ville de Gien**

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2021 :

**Pour la section de fonctionnement :**

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2021 s'élève à un excédent de 466 962,01 €.

**Pour la section d'investissement :**

Le résultat de clôture de la section d'investissement pour l'exercice 2021 s'élève à un excédent de 106 481,63 €.

Le compte administratif était consultable depuis le 3 juin 2022 au Service des Finances au Centre Administratif, 3 chemin de Montfort.

**LE CONSEIL**

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 1<sup>er</sup> juin 2022,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget annexe de l'eau tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

**Certifiée exécutoire,**  
*Les formalités de publicité ayant été effectuées*  
*le : 4 juillet 2022*

Pour extrait conforme  
à Gien, le 5 juillet 2022

Catherine de Metz,  
Adjointe au Maire

